MAIRIE DE VOCANCE
Ardèche
07690

Téléphone : 04 75 34 62 45
Télécopie : 04 75 34 66 15
E-mail : mairie.vocance@inforoutes-ardeche.fr
http//www.vocance.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Virginie FERRAND, Maire, le Vendredi 25 Novembre 2016 à 20h30 :

Étaient présents : Mmes Angélique BERAUD, Marinette DECROZE, Marie-Claude DEFOUR, France LELEU, Sylvie MOUNIER, Patricia SASSOLAT ;
Mrs Juan ARCHIER, Alex BLANCHET, Alexandre BONNET, Franck MONNERON, Laurent VEYRE.

Absent : Tony RIBES.

Secrétaire de séance : Sylvie MOUNIER.

La séance a débuté par la remise officielle de 2 volumes réalisés par la SAGA (Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche) sur l'état civil Révolutionnaire 1793-An XI de Vocance, ces deux registres sont consultables en Mairie. Mme le Maire n'a pas manqué de remercier Mme et M. HOFFERT pour le gros travail réalisé.

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM (Document Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) ont été présentés par les membres de la commission, ces documents ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée délibérante. Elle a validé également le devis d'impression du DICRIM qui sera distribué lors des vœux le dimanche 8 janvier 2017 (BAYLON VILLARD pour un montant de 315€HT).
Mme le Maire a salué le travail bénévole et très conséquent de la commission composée de quelques élus (France LELEU, Patricia SASSOLAT, Alex BLANCHET) et de Denis BLANCHET, ancien Maire, qui a été d'une aide précieuse tout au long de la création de ces documents. Un exemplaire du PCS sera consultable en Mairie par la population. Ce travail sera exposé brièvement à la population lors des vœux du maire.
Vote pour 12, vote contre 0, Abstention 0

M. Denis BLANCHET, présent en ce début de réunion en a profité pour parler de ses recherches concernant l'histoire et le patrimoine de Vocance. Avec plusieurs bénévoles de la Vallée de la Vocance, il s'est intéressé au thème de l'eau et une brochure sur le sujet va également être imprimée pour la population vocançoise, le devis d'impression a également été validé (BAYLON VILLARD pour un montant de 315€HT). Ce document sera également distribué lors des vœux de Mme le Maire.

Délibération concernant les nouveaux tarifs communaux 2017 :
Madame le Maire et le Conseil Municipal décident à l'unanimité de n'augmenter que les loyers des appartements communaux à compter de la date d'échéance de leur bail, par rapport à l'indice de référence trimestriel de l'INSEE et de maintenir les tarifs 2016 concernant l'eau, la location de la salle communale et les loyers commerciaux.
Vote pour 12, vote contre 0, Abstention 0

Délibération Budget Communal mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017.
Vote pour 12, vote contre 0, Abstention 0

Délibération Budget Eau mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017.
Vote pour 12, vote contre 0, Abstention 0

Délibération concernant le captage de Blachebelle.
Remerciements aux différents propriétaires pour la rétrocession des terrains nécessaires au périmètre immédiat à l'euro symbolique à la Commune de Vocance.
La signature des actes notariés est prévue le 22 décembre 2016.
Vote pour 12, vote contre 0, Abstention 0

Délibération concernant l'indemnité de M. le trésorier principal
Accord pour l'indemnité de conseil au taux de 50% par an.
Vote pour 12, vote contre 0, Abstention 0

Les délibérations pour maitrise d'ouvrage au cabinet Beaur concernant le périmètre de protection du captage des sources et concernant l'enquête publique pour le Chemin de Ladrait ont été remises à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal, lorsque les dossiers seront sur le point d'aboutir.

DIVERS :

- Une information de la Chambre Régionale des Comptes concernant Ardèche Musique et Danse a été communiquée au Conseil Municipal.

- La commission liste électorale a fait plusieurs réunions concernant les inscriptions et les radiations sur la liste électorale de Vocance. En effet, la loi oblige les collectivités à effectuer ce travail : des courriers vont être adressés pour une mise à jour de cette dernière.

- Une discussion a eu lieu concernant la mise à disposition de la salle de Vocance pour les conscrits de Villevocance suite à la demande d'un jeune de Villevocance.

- Relance de Chartreuse Poids Lourds pour un devis de bâche du camion benne.

- Des échanges ont eu lieu concernant les prochains projets de la Commune : traversée d'Agglomération, peinture au sol en agglomération, rénovation salle des fêtes, venue du SDE 07 en novembre 2016 pour lancer un diagnostic énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux en début d'année prochaine.

- Le dossier SD'AP Annonay Agglo concernant l'aménagement de l'arrêts de cars Transport à la Demande a été lu en Conseil Municipal. A ce sujet, Mme le Maire a évoqué en réunion de bureau de l'agglo qu'il n'avait jamais été question que les communes prennent en charge ce coût de mise aux normes (lors du transfert de compétence à Annonay Agglo) pouvant s'élever à 6111€ pour la Commune de Vocance.
  Mme le Maire demande a ce que nous puissions analyser sur une période suffisante, les fréquentations de ce service après un ou deux ans avant d'envisager de réaliser ces travaux.
  Un point a été également fait concernant le Transport A la Demande : quelques petits problèmes de fonctionnement ont été soulevés, une note sera faite à Annonay Agglo dans ce sens.

- Procédures d'état d'abandon cimetière
  Suite à la Toussaint, Mme le Maire a fait le tour de différents cimetières où différentes municipalités ont mis en place une procédure pour reprises des concessions abandonnées : elle propose au Conseil Municipal de commencer les démarches assez rapidement, ces dernières étant longues et fastidieuses.

- Plan d'adressage boîtes aux lettres de la commune : une demande de devis auprès de la poste a été demandée. Une rencontre avec leurs services est prévue le jeudi 15 décembre en mairie.

- Un projet de repreneur pour l'ancienne épicerie / restaurant a été évoqué : le conseil Municipal est favorable à ce projet et souhaite maintenir le loyer du local comme en 2016, sans augmentation. Il a été proposé un bail précaire d'un an, renouvelable une fois au demandeur.

- Permanence pour listes électorales le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h.

VŒUX DU MAIRE :
DIMANCHE 8 JANVIER 2017 A 11H A LA SALLE DES FETES DE VOCANCE

TOUTE LA POPULATION EST INVITEE

Fin de la séance : 0h30

Fait en Mairie de VOCANCE, le 1er Décembre 2016

Madame le Maire,
Virginie FERRAND